

A nos membres,

Avec l'Annuaire 2005, première partie, l'ÉTAT PRÉSENT de LA NOBLESSE BELGE publie le cinquième volume de son quatrième cycle.

Le second volume de 2005 reprendra les notices des familles *Croÿ (de)* à *Duesberg* (Croÿ-Due), le premier volume de 2006 celles de *Dumon à Fisenne (de)* (Dum-Fis), le second celles de *Floor* à plus ou moins *Ghellinck (de)* (Flo-Ghe), et le premier volume de 2007 celles de *Giey (de)* à *Gysel (Van)*.

Si vous souhaitez collaborer à la rédaction de la notice de votre famille veuillez en informer le secrétariat par courrier ou par mail.

*
* *

L'Annuaire 2005, première partie, n'est pas "souscrit" mais réservé aux membres effectifs et adhérents de l'"ASBL Collection Etat Présent", les membres adhérents-sympathisants recevant un exemplaire en *reliure d'édition*. Il ne pourra donc être rédigé de factures ou autres documents comptables. Le paiement par les membres du montant de la cotisation est considéré comme adhésion aux statuts de l'ASBL publiés aux annexes du *Moniteur belge* du 22 octobre 2004.

Le montant de la cotisation du premier semestre de 2005 est de :

- Membres effectifs et adhérents (volume broché, frais d'expédition compris) : € 33
- Membres adhérents-sympathisants (volume relié, frais d'expédition compris) : € 40
- **Hors de Belgique mais en Europe** : paiement par virement ou carte de crédit plus frais d'expédition : Ajouter € 7
- ou pour les paiements par chèque étranger : Ajouter € 23
- **Hors d'Europe** : paiement **uniquement** par carte de crédit plus frais d'expédition : Ajouter € 11

La cotisation peut être réglée par un chèque bancaire ou par un versement en espèces au secrétariat de la Collection Etat Présent, avenue Général de Gaulle 43, à 1050 Bruxelles (face aux étangs d'Ixelles), **du mercredi 11 mai jusqu'au 28 mai inclus**, de 14h. à 18h., et ultérieurement tous les jeudis aux mêmes heures. Un parking aisé y existe au fond du jardin.

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, ce paiement peut se faire par un virement au compte n° **310-0532433-86** (IBAN : BE78 3100 5324 3386 - BIC : BBRUBEBB) de l'ASBL "Collection Etat Présent" à Bruxelles, avec comme communication " Cotisation du premier semestre 2005 – Clo-Crom ".

Les personnes intéressées par les publications de 2003 et 2004 (**A-Bem, Ben-Bor, Bos-Buy et Cae-Cle**) peuvent encore cotiser pour le semestre de la publication en payant le montant de la cotisation de 2005 et en mentionnant comme communication " Cotisation : « *référence du volume souhaité* »".

Il reste quelques collections brochées du troisième cycle au prix de 1.000 €.

Table de l'Annuaire 2005 (1^{re}partie)

Cloedt (De)	Coppieters	† Couvreur
Coart	Coppieters 't Wallant	Crahay
Cock (de)	Coppieters de ter Zaele	Crane d'Heysselaer (de)
Cock de Rameyen (de)	Coppieters de Gibson	Crawhez (de)
Cocquéau des Mottes (de)	Coppin (de)	Creeft (de)
Codt (de)	Coppin de Grinchamps (de)	Croix (de la)
Cogels	† Coppin de Falaën (de)	Croix d'Ogimont (de la)
Cogels van Reynegom	Corbisier de Méaultsart	Crombez
Coget	Cornet	Crombez de Rémond de Montmort
Collet	Cornet d'Elzuis de Peissant	Crombrugghe (de)
Collinet	Cornet d'Elzuis	Crombrugghe de Picquendaele (de)
Coninck de Merckem (de)	Cornet de Ways-Ruart	Crombrugghe de Schipsdaele (de)
Coninx	Cornet d'Elzuis du Chenoy	Crombrugghe de Looringhe(de)
Constant	Corput (van den)	Crombrugghe van Leerne (van)
Cooman d'Herlinckhove (de)	Corswarem (de)	
Coomans de Brachène	Cossée	
Cooreman	Cossée de Maulde	
Coppée	† Cossée de Maulde	
Coppens d'Eeckenbrugge	Dumortier	
Coppens de Houthulst	Cossée de Semeries	
	Coune (de)	
	Court (de le)	
	Courtens	

ÉTAT PRÉSENT de la NOBLESSE BELGE
Avenue du Général de Gaulle 43, B — 1050 Bruxelles
Tél. : 00 32 – (0)2 647 34 68 (le jeudi après-midi)
Fax : 00 32 – (0) 67 21 39 28
Compte en Banque ING : 310-0532433-86
IBAN : BE78 3100 5324 3386
BIC : BBRUBEBB

E-mail : humbert@demarnix.be

Permanence : le jeudi après-midi, de 14 h. à 18 h.
Fermeture annuelle du 18 juillet au 16 août.

CROMBRUGGHE (de)

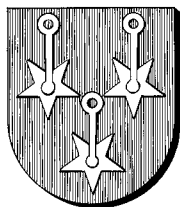
DIPL. ANC. : 20 sept. 1657 : conc. du titre (personnel) de chevalier par le roi Philippe IV, en faveur de Georges *de Crombrugghe*, sgr de Loovelde, quadrisaïeul du père des auteurs des trois lignes ci-après — 28 juil. 1789 : permission de continuer à décorer ses armoiries de deux bannières par l'empereur Joseph II, en faveur de François-Ant. *de Crombrugghe*, sgr de Looringhe, Ballin, Picquendaele, Beaupré, Tentorre, Schipsdaele, père des auteurs des trois lignes ci-après.

BIBL. voir *EPN*, 1987, 126-159 — Ajouter : F.-V. Goethals, *Dict.*, I, 748-749 — J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, 1860, IV, 254-274 — F.-V. Goethals, *Miroir*, 2, 765-788 — Herckenrode, *Nobiliaire*, 2, 564-567 — Ch. Poplimont, *La Belgique hérald.*, III, 481-495 — Coppieters, *Notices*, 1942, 55-79 — P. Van Molle, *Le Parlement Belge 1894-1969*, 1969, 72 — H. Douxchamps & Th. Van Driessche, *Aux origines des Crombrugghe*, in *Parch.*, 1996, 145-193 ; 237-287 — K.G. Van Acker, *Oud Merelbeke*, 2^e éd., 1996 — P. Donche, *Bestond er een traditie van genealogisch onderzoek*, in *de Veurnse St-Niklaasabdij*, in *Biekorf*, 2001, 31-36 ; *Enkele vroege genealogen*, in *Veurnse-Ambacht*, in *Biekorf*, 2001, 262-268 ; *Enkele Veurnse genealogen. Een aanvulling*, in *Biekorf*, 2003, 331-342 — *Le Parlement belge 1831-1894*, 1996, 129-130 — R. Decan, *Wie is wie ...*, 2003, 283 — M.-P. d'Udekem, *Pour le Roi et la Patrie*, 2002, passim. — H. Douxchamps et Th. Van Driessche, *La famille de Crombrugghe*, (à paraître).

Bounam de Ryckholt & Maus de Rolley, *Quartiers ...*, 1997, 125-129.

PREMIÈRE LIGNE

CROMBRUGGHE de PICQUENDAELE (de)



ARMES : de gu. à trois molettes d'éperon à cinq rais d'arg., colletées du même, le collet en haut et bouclé. C^e de baron. H. d'arg. cour., doublé et attaché d'az. L. de gu. doublés d'arg. C. : un avant-bras en pal, paré de gu., rebrassé d'arg., la main de carnation, l'index levé et orné d'une bague d'or, le tout entre deux demi-vols d'arg., celui de dextre chargé d'une barre de gu., celui de sen. d'une bande du même. S. : deux lions regardants d'or, armés et lamp. de gu., tenant chacun une bannière aux armes de l'écu. D. : Eperons de nos vertus, de sa. sur un listel d'arg. Cri : Gand ! Gand !

I. *Joseph-Ant.-Xavier de Crombrugghe*, éc., 1777-1848, obtint, par l'arr. collectif du 14 avril 1816, recon. de nobl. en même temps que sa désignation de membre du corps équ. de la Flandre orient.; il figure sur la prem. liste off. des nobles sous le nom "*de Crombrugghe de Picquendaele*"; il × 1804 *Anne-L^e-Clémentine du Rot*, 1781-1842. Dont, entre autres :

II. *Baron* (1873) *Emile-Victor de Crombrugghe*, 1809-1892, obtint, 12 mars 1873, conc. du titre de baron pour lui et tous ses desc.; il × 1840 *Elise-Jacqueline-M.* (des écuyers) *de Crombrugghe de Beaupré*, 1812-1881. Dont, entre autres :

III. *Baron* (1873) *Frédéric-Emile-M. de Crombrugghe de Picquendaele*, 1844-1910, obtint, par arr. royal du 14 avril 1885, autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Picquendaele*, il × : A) 1864 *Victoire-M.-G^e* (des écuyers) *Pycke de ten Aerden*, 1835-1884. Dont, entre autres :

Collection fondée en 1960 par
Oscar COOMANS de BRACHÈNE †

Comte Humbert de MARNIX
de SAINTE ALDEGONDE

Avec la collaboration de

Georges de HEMPTINNE Véronique de GOUSSENCOURT
Membre honoraire du Conseil Héraldique

ÉTAT PRÉSENT

de

LA NOBLESSE BELGE

ANNUAIRE de 2005

PREMIÈRE PARTIE

Clo-Crom

Collection "ÉTAT PRÉSENT" a.s.b.l.
BRUXELLES
2005